

PRÉCONISATIONS MENSUELLES



Mois	Cultures	Stades	Travaux	Apports
Avril	Ces préconisations sont valables une fois les sols rééquilibrés, après apport de 100 grammes minimum de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes par hectare, au moins 3 semaines avant semis. --- POUR TOUTE AUTRE CULTURE : se reporter au livret orange et/ou au classeur vert ---			
	Arbres fruitiers Petits fruits		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de la taille, suppression des branches mortes</li> <li>- Grattage des plaques de chancre</li> <li>- Pulvériser les arbres et arbustes pour un meilleur bourgeonnement.</li> </ul>	Pulvériser VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes à raison de 200 g / ha ou 5 g par pulvérisateur de 5 litres.
	Céréale printemps	- Surveiller le tallage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveiller la présence d'herbes indésirées.</li> <li>- La 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril convient encore aux semis, ce qui limite la prolifération d'herbes indésirées. Pour favoriser un bon enracinement, enrober les semences de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes :</li> </ul>	(en fonction de leur poids) et compléter au moment des semis, par un apport au sol par pulvérisation ou dans le semoir avec l'engrais pour atteindre au total 200 g / ha de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes. Poursuivre le programme du livret orange sauf si le sol a bien été rééquilibré avant et si <u>au total</u> la quantité de 400 g / ha a été atteinte.
	Colza		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveiller la présence d'altises, charançons, méligèthes, mouches du chou, etc. :</li> <li>- Abeilles, produits et technique VITALSEL sont plus efficaces que les insecticides.</li> </ul>	une pulvérisation de 100 g / ha de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes éloigne les indésirés.
	Jardin	- Semis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ail, échalotte :</li> <li>- Petits pois :</li> </ul>	Mélanger aux bulbes 3 g de VITALSEL JARDIN par kg et apporter 14 g pour 5 litres d'eau sur la terre avant plantation. * Mélanger aux graines 1g de VITALSEL JARDIN par sachet. * * Puis poursuivre le programme du Livret Jardin.
	Luzerne		- Pulvériser VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes :	à raison de 200 à 250 g par hectare à la reprise de végétation, puis 100 à 150 g par hectare après la première coupe.
	Méteil	- Si semis de printemps	- Surveiller la présence d'indésirés et le tallage des graminées.	Dans les terres ayant reçu les produits VITALSEL depuis 3 ans, la présence d'herbes indésirées et de limaces est très limitée.
	Moutarde	- Voir Colza		
	Pois et féveroles	- Variétés d'hiver et de printemps	- Surveiller la présence d'indésirés : attention aux insectes : bruches, pucerons verts, sitones, thrips, etc. mais aussi aux limaces et aux anguillules (nématodes)	Si le protocole de novembre a bien été respecté, la présence de ces indésirés est exceptionnelle (pour rappel : enrobage des semences et au moment du semis, apport au champ de 200 g / ha de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes puis poursuite du programme du livret orange afin d'atteindre la quantité de 500 g / ha au total.
	Prairie		- Pulvériser VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes :	100 g par hectare après la première coupe ou le premier pâturage
Vigne	- Implantation  - Implantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la terre, juste avant ou lors de la plantation :</li> <li>- Afin de favoriser leur enracinement, tremper les racines dans une solution de :</li> <li>- Taille en 2 fois, hiver et printemps pour éviter le gel. Hors épisode de gel, pulvériser juste après la taille :</li> </ul>	250 g de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes par hectare. 7 g de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes / litre d'eau. Les résultats seront encore supérieurs si l'eau a été au préalable dynamisée. 200 g de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes par hectare	